This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 649905

LabelPack A+

Rapport de mise en œuvre des actions du projet pilote Français

15 Décembre 2016

LABEL PACK A+

CONTENTS

1 Résumé 3

2 Comité de pilotage 4

2.1 Composition 4

2.2 Objectif (*Memorandum of Understanding*) 4

3 Plateforme en ligne 7

3.1 Management de la plateforme au niveau national 7

3.2 Assistance en ligne 7

4 Activités de formation et d'information 7

4.1 Module de formation pour les installateurs, vendeurs, et conseillers en équipement énergétique. ... 7

4.2 Supports de communication 8

4.2.1 Brochure sur l'étiquetage énergétique 8

4.2.2 Brochure détaillée sur l'étiquetage énergétique 9

4.2.3 Vidéo et brochure pour le consommateur final 9

4.3 Activités de communication 9

4.3.1 Ateliers / Conférences 9

4.3.2 Activités liées à la presse 10

5 Activités de suivi 10

6 Analyse SWOT 11

LABEL PACK A+

1 Résumé

Ce rapport de mise en oeuvre du projet pilote français vise à évaluer une première fois la mise en œuvre du Plan national d'actions défini au début du projet LabelPack A+.

Sur la première année du projet, les actions nationales ont largement dévié de la stratégie initiale, pour les raisons suivantes :

- Lorsque le projet a été lancé, tous les grands fabricants avaient déjà intégré la nouvelle règlementation et informé leurs réseaux.
- Les fabricants PME, actifs uniquement sur les solutions solaire thermique, n'étaient pas réellement préparés à la règlementation sur l'étiquetage
- Etant donné que le marché solaire thermique français décroit depuis quelques années, les installateurs vendent et installent principalement des kits fournis par les fabricants, et leur intérêt pour les actions dans LabelPack A+ est très bas.
- Le choix de former les installateurs via un SPOC avec Qualit'EnR a pris beaucoup plus de temps qu'attendu. Beaucoup des activités de communication ont été retardées et reportées.

Ce rapport sera structuré sur le squelette du Plan d'action national français, avec dans chaque section, des informations sur les progrès, les changements ou les retards observés.

2 Comité de pilotage

Le comité de pilotage a été composé en juin 2015 des parties prenantes du marché les plus pertinentes pour le projet.

Les objectifs du comité n'ont pas changé :

- Engager les acteurs pertinents du marché de la chaleur dans le déploiement réussi de la Directive étiquetage énergétique pour les dispositifs de chauffage
- Le comité est responsable pour la validation du projet pilote et l'assistance/la facilitation dans sa mise en œuvre réussie durant toute la durée du projet.
- La planification de réunions est basée sur quatre réunions physiques au cours du projet, et les échanges d'expériences sur toute la durée du projet, afin de promouvoir une révision et une amélioration constantes du programme d'actions.

2.1 Composition

Ce comité de pilotage (CoPil) réunit les membres du projet pilote français: ENERPLAN (syndicat des professionnels de l'énergie solaire), Uniclima (syndicat des professionnels du génie climatique), et Qualit'EnR (association française oeuvrant pour la certification des installations en énergies renouvelables (EnR)) et des organisations suivantes :

- L'ADEME, l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- FNAS, Fédération nationale des Négociants en Appareils Sanitaires
- BELENOS, laboratoire français testant des systèmes solaire thermique
- Des organisations de consommateurs seront inclues dans ce comité, à mesure que nos activités de communication ciblées seront définies (automne 2016). Les organismes suivants ont été identifiés : UFC Que Choisir, CLCV, Confédération Nationale du Logement
- D'autres laboratoires ou organismes de certification de matériaux seront invités à nous rejoindre, s'ils expriment leur intérêt pour le sujet (CSTB, CERTITA).
- Others laboratories / material certification organizations, could be further invited to join, if they have any interest on the topic (CSTB, CERTITA).

Les autorités gouvernementales (Ministères de l'Energie et de l'Economie) ont été invitée à la première réunion du CoPil et ont décliné l'invitation, arguant qu'elles n'interféreraient pas dans les actions professionnelles et les groupes de travail.

2.2 Objectif (*Memorandum of Understanding*)

L'objectif du comité de pilotage français est de :

- Réunir un groupe de consultation, composé d'acteurs du marché pertinents
- Valider la stratégie nationale
- Apporter toute l'expertise nécessaire pour le déploiement des activités définies dans la stratégie.

Ces objectifs ont été clairement expliqués aux parties prenantes lors de la première réunion du CoPil le 7 juillet 2015. Tous ont validé ces objectifs.

LABEL PACK A+

Les parties prenantes impliquées ont d'ores et déjà contribué à, commenté, et critiqué les actions prises dans le cadre du projet pilote national. Les contributions demandées à chaque participant peuvent être résumées ainsi :

1. Participation au comité de pilotage
2. Evaluation de la plateforme et des outils en ligne
3. Communication et diffusion de LabelPack A+

1. Participation au comité de pilotage

La participation au comité de pilotage requiert la participation à quatre réunions pendant toute la durée du projet et la contribution à la validation des documents présentés par l'équipe gérant le projet pilote en France.

Planification indicative :

- 7 juillet 2015 : présentation du projet LPA+ et de la transposition française, validation de la stratégie nationale, identification de synergies avec d'autres organisations. Comme objectif premier, cette réunion doit présenter et valider le projet pilote national afin d'assurer la cohérence entre les activités menées et les réalités et besoins du marché français.

  La réunion a eu lieu comme prévu. 7 parties prenantes principales ont participé à la réunion, ainsi que certains fabricants du secteur solaire thermique. Pour plus d'informations, se référer au rapport sur la première réunion.

- Fin du premier semestre 2016 : évaluation des activités conduites, ajustement de la stratégie (si nécessaire), validation des activités à conduire ou renforcer, et préparation des activités à lancer en lien avec la seconde phase de l'étiquetage énergétique (septembre 2017). Cette seconde réunion doit évaluer les activités déjà conduites et identifier les obstacles ou opportunités pour pré-réviser le plan d'action pour la période qui suivra.

  Pour l'instant, cette réunion n'a pas eu lieu du fait de retards majeurs dans l'actions à développer au niveau national, principalement dans les activités de formation. Cette réunion sera planifiée pour début 2017, après l'arrivée de la remplaçante de Sylvain Roland, en charge du projet jusqu'au 15 septembre 2016.

- Deux autres réunions, l'une à la fin du premier semestre 2017, et l'autre au dernier trimestre de 2017, sont planifiées.

Beaucoup de réunions téléphoniques ou digitales ont eu lieu sur 2015-2016, principalement entre ENERPLAN, Uniclima, Qualit'EnR et BELENOS. Ces réunions avaient souvent pour objet l'évaluation des progrès du SPOC, et l'apport de réponses aux questions techniques reçues de fabricants de systèmes solaire thermique.

2. Évaluation de la plateforme et des outils en ligne

Certains des membres du CoPil ont largement contribué à l'évaluation et à la phase test de la plateforme en ligne. Uniclima, BELENOS, Clipsol et Heliofrance pourraient être mentionnés comme participants réguliers à ces tâches. Ils ont :

- Evalué l'accessibilité des contenus et informations
- Testé l'outil de calcul et d'édition d'étiquettes énergie
- Exprimé certaines recommandations pour la traduction de l'outil et la façon dont l'information est présentée.

3 Communication et diffusion du LabelPack A+

Les membres du comité ont soutenu les actions de communication nationale lancées à l'automne 2015, qui étaient les suivantes :

- Communication générale autour des règlementations sur l'éco-conception et l'étiquetage énergétique, et sur LabelPack A+
    - Communiqué presse diffusé le 24 septembre 2015
    - Edition et diffusion d'une brochure de 4 pages
- Trois ateliers ou conférences
    - 24/09/15 : Lyon, Réunion d'ENERPLAN avec ses membres solaire thermique
    - 20/10/15 : Nantes, Etats Généraux de la Chaleur Solaire
    - Du 2 au 6/11/15 : Paris, évènement Interclima

Les membres du CoPil ont le droit d'indiquer et de participer aux actions de formation, suivant les besoins de leurs techniciens.

3 Plateforme en ligne

3.1 Management de la plateforme au niveau national

ENERPLAN reste l'entité en charge de la plateforme française. Le contenu de la partie nationale du site internet était terminé quelques jours avant le 24 septembre 2015.

3.2 Assistance en ligne

La FAQ n'est toujours pas développée ou disponible sur le site internet, car considérée comme n'étant pas une priorité pour la première année du projet. En effet, les activités de formation (SPOC) ont été retardées, entraînant le peu de réception de questions sur l'étiquetage énergétique. Les questions reçues sont le plus souvent techniques, en provenance de fabricants, et en lien avec l'éco-conception des produits.

Toutefois, le contact par email est proposé sur la partie nationale du site internet. Cet email renvoie directement à ENERPLAN, et est le point d'entrée principal pour les acteurs nécessitant de l'aide. Les membres du CoPil sont souvent d'une grande aide pour les questions relevant de leur expertise. De plus, le consortium LabelPack A+ a été contacté lorsque les ressources nationales n'ont pas pu répondre aux questions par leurs propres moyens.

4 Activités de formation et d'information

4.1 Module de formation pour les installateurs, vendeurs, et conseillers en équipement énergétique.

Des sessions de formation en ligne (SPOC) sont en cours de développement et gérées par Qualit'EnR, avec un arrière-plan interactif. Ces SPOC sont structurés comme suit, afin de délivrer une information détaillée aux acteurs du marché :

1/ Présentation générale du projet LabelPack A+

2/ Connaissances générales sur l'étiquetage énergétique

- 2-1/ Capacité à placer l'étiquette énergie dans le contexte de sa directive européenne
- 2-2/ Eléments clés à savoir sur l'étiquetage énergétique

3/ Attraits aux kits solaire thermique

- 3-1/ Connaissance du contexte général des solutions solaire thermique
- 3-2/ Connaissance des étiquettes s'appliquant aux solutions solaire thermique
- 3-3/ Capacité à expliquer l'étiquette énergie au consommateur final

4/ Méthodologie pour l'édition d'une étiquette énergie pour un kit solaire thermique.

Les sessions SPOC, nécessitant contenu finalisé et vidéos, seront lancées lorsque ces deux requis seront remplis. Cela aurait dû être fait d'ici fin octobre 2015, pendant Interclima (du 2 au 6 novembre).

Cependant, la définition du contenu commun de formation au niveau du consortium s'est étirée jusqu'à fin 2015. En conséquence, l'adaptation française ne pouvait commencer avant le premier trimestre 2016. De

son côté, Qualit'EnR a expérimenté quelques difficultés avec le prestataire mettant en place la plateforme SPOC.

L'adaptation française du contenu défini en consortium a pris plusieurs semaines, avec plusieurs échanges entre ENERPLAN, Uniclima et Qualit'EnR. Le but est de fournir un livrable convenable pour les clips vidéo. Cet objectif a été réalisé fin mai 2016. Qualit'EnR a ensuite travaillé avec un formateur pour réaliser les clips requis et minutés pour un SPOC le plus efficace possible. La disponibilité des vidéos était attendue fin juillet 2016, mais a été reportée à mi septembre pour des raisons techniques.

En octobre 2016, Qualit'EnR a annoncé aux Etats Généraux de la Chaleur Solaire 2016 (évènement annuel de la filière) que le SPOC serait bientôt prêt et opérationnel pour fin décembre 2016. Mais des retards supplémentaires ont reconduit la première session de formation à février 2017. Davantage de communication est attendue pour cette période.

Les sessions seront accessibles à tous les installateurs enregistrés sur Qualit'EnR. Comme des incitations financières nationales sont liées à une certification délivrée par Qualit'EnR, presque tous les installateurs actifs sur le marché français seront informés et auront la possibilité d'être formés.

La cible initiale est de 3 000 entreprises formées (sur 10 000 identifiées par Qualit'EnR), avec au moins une personne formée par entreprise.

L'interface du SPOC permettra de savoir exactement combien d'installateurs se sont inscrits aux sessions. Un questionnaire sera ensuite envoyé après la session finale, pour récolter des retours des participants.

Pour ceux qui ne sont pas inscrits sur Qualit'EnR, comme les conseillers en équipement énergétique, les distributeurs, une présentation powerpoint, incluent le contenu du SPOC, sera disponible et diffusé à d'autres centres de formation.

Les vidéos du SPOC seront également disponibles hors de l'interface, afin de les diffuser via les réseaux de nos partenaires.

En ce qui concerne les professionnels hors du réseau de Qualit'EnR, la cible n'est pour le moment pas établie, mais l'action reposera grandement sur le réseau de l'ADEME de 450 Espaces Info-Energie, et sur le réseau de la FNAS (minimum 60 distributeurs).

4.2 Supports de communication

4.2.1 Brochure sur l'étiquetage énergétique

Une brochure de 4 pages présentera, de façon simple, la règlementation de l'étiquetage énergétique et son application aux solutions solaire thermique. Elle sera composée d'image informatives et de contenu. La cible de ce support sera la plus large possible, du professionnel au consommateur.

Cette brochure a été diffusée sous format électronique et imprimé (nombre de copies à définir) afin d'informer les professionnels et les conseillers en équipement énergétique de la règlementation et de les inviter à utiliser ce document lorsqu'ils doivent informer le consommateur.

La version digitale est disponible sur les sites internet des partenaires et diffusée à travers leurs réseaux.

Jusqu'à présent, la version imprimée a été diffusée :

- Le 20/10/15 : Nantes, Etats Généraux de la Chaleur Solaire,
- Du 2 au 6/11/15 : Paris, Interclima

Une campagne d'email a été adressée aux 450 Espaces Info Energie du réseau ADEME. Chacun d'entre eux a reçu au moins 20 tirages de la brochure.

4.2.2 Brochure détaillée sur l'étiquetage énergétique

Ce document plus détaillé expliquera les généralités des règlementations sur l'éco-conception et l'étiquetage énergétique. Les attraits spécifiques au solaire thermique seront traités avec des détails techniques.

Les acteurs professionnels (installateurs, distributeurs, conseillers à l'achat) ont été informés en septembre 2015 de la disponibilité du document en ligne.

Malheureusement, nous ne sommes pas à même de quantifier le nombre de téléchargements de ce document.

4.2.3 Vidéo et brochure pour le consommateur final

L'opportunité d'une brochure pour le consommateur devait être évaluée par le CoPil.

A la réunion de lancement, les partenaires se sont entendus sur le fait que la brochure de 4 pages serait suffisante pour le début du projet, du fait de son contenu général et du propos qui s'adresse aussi au consommateur final, pour son information sur l'étiquette énergie et pour l'aider à comparer les différentes solutions de chauffage qui s'offrent à lui.

Dans le plan d'action initial, il était prévu qu'une vidéo ou un clip animé pourrait être basé sur des extraits du SPOC. Cette vidéo serait disponible sur les sites internet des membres du CoPil. Jusqu'à présent, le SPOC ayant été retardé, les membres du CoPil n'ont pas décidé si cette action spécifique au consommateur final était nécessaire et faisable.

4.3 Activités de communication

4.3.1 Ateliers / Conférences

Ce plan d'action est défini jusqu'à fin 2015 uniquement. D'autres évènements seront ajoutés dès qu'ils seront identifiés.

24/09/15: Lyon, Réunion d' Enerplan avec ses membres solaire thermique

Objectif : information générale sur l'étiquetage énergétique et les attentes autour de LPA+.

20/10/15: Nantes, Etats Généraux de la Chaleur Solaire.

Evènement du secteur solaire thermique. Lors de cette journée de conférences, une session sera dédiée à l'étiquetage énergétique, aux spécificités du solaire thermique et aux outils en cours de développement.

The initial action plan was set only until end 2015. It has been fully deployed.

Du 2 au 6/11/15: Paris, Interclima

Evènement mondial (salon, ateliers, conferences) pour les acteurs du bâtiment. Un atelier ENERPLAN/Uniclima a eu lieu, à destination principalement des installateurs et distributeurs.

Jusqu'en septembre 2016, aucun autre atelier ou conférence n'a été ajouté, du fait qu'aucun salon régional ou national n'ait été identifié. De plus, le fait que le SPOC ait été retardé ne nous permet pas de proposer un contenu intéressant pour les organisateurs d'évènements ou d'exposiitons.

25/10/16: Paris, Etats Généraux de la Chaleur Solaire

Mr Thomas Fourmessol, Responsable du pôle formation pour Qualit'EnR et qui travaille sur le projet LabelPack A+, a présenté aux participants l'état de la législation européenne sur l'étiquetage énergétique, un résumé du projet, et a annoncé le lancement prochain du SPOC.

01/12/16 : Paris, Réunion ENERPLAN pour ses membres solaire thermique

Objet : information générale et disponibilité prochaine de la formation.

4.3.2 Activités liées à la presse

En termes d'activités médiatiques, des actions ont été conduites autour de l'entrée en vigueur des règlementations, à l'automne 2015. D'autres actions seront planifiées lorsque le SPOC sera disponible, au premier trimestre 2017.

4.3.2.1 Médias généralistes

24/09/15: Communiqué de presse sur l'étiquetage énergétique

Pack presse sur les solutions solaire thermique dans l'étiquetage énergétique, mettant en lumière les avantages du ST. Objectif : information générale sur l'étiquetage énergétique et les attentes pour LPA+. Action réalisée entièrement.

Octobre/Novembre: conférence de presse la semaine précédant ou à l'ouverture d'Interclima

Cette conférence de presse sera organisée avec les partenaires français pour présenter et promouvoir notre plan d'action national et tous les outils et actions associés (formation, supports d'information…). Cette action n'a pu être réalisée, puisque le lancement du SPOC a été retardé.

4.3.2.2 Médias professionnels

Septembre / Octobre: communication dans Qualit'EnR Infos et FNAS Infos

Ces deux publications internes de Qualit'EnR et FNAS, envoyées à leurs réseaux, offrent la possibilité d'insérer un article de deux pages sur l'étiquetage énergétique des systèmes solaire thermique et le projet LPA+

Cette action a été réalisée entièrement.

5 Activités de suivi

Les activités de suivi n'ont pu être menées puisque jusqu'à présent, l'activité principale (la formation de professionnels) a été reportée.

Néanmoins, ce suivi sera bientôt réalisé par le CoPil puisque le cœur des actions à mettre en œuvre sera bientôt réel : activités liées au lancement du SPOC, communication avec les installateurs, les conseillers, et les distributeurs.

Pour ce qui est du nombre de professionnels formés, l'interface SPOC est faite de telle sorte que nous savons exactement combien d'installateurs se sont inscrits à chaque session. Un questionnaire sera envoyé après la dernière section afin de récolter des retours des participants.

6 Analyse SWOT

L'analyse SWOT conduite au début du projet est confirmée à l'issue de la première année du projet. Ci-dessous, en vert, certains éléments nouvellement identifiés ces derniers mois, qui viennent compléter la première analyse.

Menaces

- Possible manqué d'intérêt des installateurs pour l'étiquetage étant donné que beaucoup installent des kits pré-assemblés par les fabricants ou distributeurs.
- Décroissance du marché solaire thermique
- Accès à la plateforme, si l'on impose des frais aux fabricants
- Certains fabricants ont déjà développé leurs propres formations, ce qui peut compromettre l'intérêt et le nombre d'installateurs formés dans le cadre de LPA+.

Forces

- Le plan d'action permet d'informer l'ensemble du marché français avec un large panel d'outils.

Faiblesses

- Retard pris dans la mise en œuvre des activités principales au niveau national, qui minimise l'impact de notre plan d'action national.
- Les PME fabricant des équipements solaire thermique posent beaucoup de questions techniques: comment leur répondre, vers qui les orienter?
- Les acteurs de surveillance du marché: comment leur adresser l'information sur le cas de l'étiquetage des solutions solaire thermique sans leur apprendre leur métier? Le meilleur moyen semble être de leur demander ce que les fabricants devront produire et justifie lors d'un contrôle sur l'étiquetage énergétique.

Opportunités

- Une communication globale et efficace peut être réalisée à destination des consommateurs finaux si l'ADEME et d'autres organisations de consommateurs apportent leur soutien à nos activités (budget, réseau).